



Tribune de Genève  
1211 Genève 11  
022/ 322 40 00  
www.tdg.ch

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebdom.  
Tirage: 41'213  
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 377.116  
N° d'abonnement: 1094772  
Page: 34  
Surface: 42'540 mm<sup>2</sup>



## La pause de midi Droits de l'enfant

Dans le cadre du déjeuner sociologique du Département de sociologie de l'UNIGE, le professeur Daniel Stöcklin donne la conférence «Sociologie de l'enfance et des droits de l'enfant: objets ou sujets?» à Uni Mail. Enseignant dans le Master interdisciplinaire en droits de l'enfant à Sion et actif auprès de diverses ONG, Daniel Stöcklin consacre depuis plusieurs années ses recherches à la sociologie de l'enfant. Il s'intéresse tout

particulièrement à leurs droits participatifs, soit un ensemble de droits civils que contient la Convention relative aux droits de l'enfant adoptée par les Nations Unies en 1989. «Ce volet du texte est révolutionnaire, car il modifie fondamentalement le rapport à l'enfant, qui acquiert un véritable statut d'acteur social», explique Daniel Stöcklin. Le sociologue étudie les décalages qui surviennent entre la vision promue par

les Nations Unies, qui considère l'enfant comme un acteur

participatif à part entière, et les pratiques effectives à son égard, liées à son statut traditionnel d'être dominé. Ce jeudi midi, Daniel Stöcklin présentera des études qui illustrent ces contradictions, notamment ses recherches sur les enfants en situation de rue, auxquels il avait consacré sa thèse. Il abordera également le cas des mineurs migrants non accompagnés, dont le nombre explose en Suisse depuis 2014 en conséquence de la crise migratoire. «Ces jeunes tendent à être

Date: 03.03.2016

**Tribune  
de Genève**

Tribune de Genève  
1211 Genève 11  
022/ 322 40 00  
www.tdg.ch

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 41'213  
Parution: 6x/semaine



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

N° de thème: 377.116  
N° d'abonnement: 1094772  
Page: 34  
Surface: 42'540 mm<sup>2</sup>

considérés juridiquement  
comme des requérants d'asile,  
ce qui les prive d'une partie de  
leurs droits spécifiques d'enfants  
et empêche la prise en compte  
de leur situation personnelle.»

La conférence sera aussi  
l'occasion de mentionner de  
récents travaux sur les loisirs  
organisés. Salle 4020.

**Bd du Pont-d'Arve 40, 1205  
Genève. Tél. 022 379 07 20.  
De 12 h 30 à 14 h. Entrée libre.**